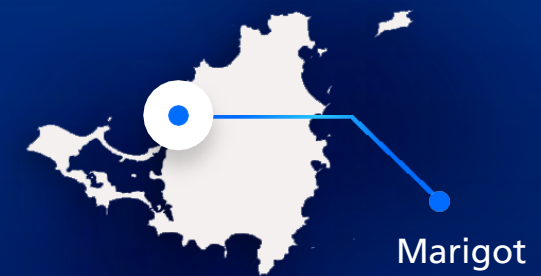


# Isolation thermique

SAINT-MARTIN



Pour la promotion de l'isolation dans le **résidentiel** et le **tertiaire** sur le territoire de Saint-Martin, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025

## Prime économies d'énergie résidentielle et tertiaire

Secteurs / Types	Combles / Toitures	Murs	Réduction des apports solaires par la toiture
Résidentiel	20 €/m <sup>2</sup>	14 €/m <sup>2</sup>	20 €/m <sup>2</sup>
Tertiaire	25 €/m <sup>2</sup>	8 €/m <sup>2</sup>	20 €/m <sup>2</sup>

## Prime économies d'énergie « précarité – très modeste » :

Secteurs / Types	Combles / Toitures
Résidentiel	25 €/m <sup>2</sup>



La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de nos [partenaires Agir Plus d'EDF](#) dont vous trouverez la liste sur le site [edf.gp](http://edf.gp)

